Sourate XLIV : La Fumée [*Ad-Dukhân*]

Texte :

﴿ حمٓ ﴿١﴾ وَٱلۡكِتَٰبِ ٱلۡمُبِينِ ﴿٢﴾ إِنَّآ أَنزَلۡنَٰهُ فِي لَيۡلَةٖ مُّبَٰرَكَةٍۚ إِنَّا كُنَّا مُنذِرِينَ ﴿٣﴾ فِيهَا يُفۡرَقُ كُلُّ أَمۡرٍ حَكِيمٍ ﴿٤﴾ أَمۡرٗا مِّنۡ عِندِنَآۚ إِنَّا كُنَّا مُرۡسِلِينَ ﴿٥﴾ رَحۡمَةٗ مِّن رَّبِّكَۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلۡعَلِيمُ ﴿٦﴾ ﴾

﴿ 1. ḤÂ'-MÎM. 2. *Par le Livre Explicite*. 3. *En vérité, Nous l'avons fait descendre (d'emblée) dans une Nuit Bénie ; en vérité, Nous faisons office d'avertisseurs*. 4. *En cette Nuit est réparti tout commandement sage*, 5. *(en tant que) commandement de chez Nous : en vérité Nous faisons office de mandants*, 6. *(d'une) miséricorde de la part de ton Seigneur ; en vérité, Lui est l'Audient, l'Omniscient*. ﴾

Commentaire :

(Le commentaire commençant seulement au verset 3 ne comporte donc pas de mention spéciale pour les deux premiers versets qui sont identiques aux deux premiers versets de la sourate précédente : le commentaire qui en a été donné plus haut vaudra donc également ici.)

﴿ إِنَّآ أَنزَلۡنَٰهُ فِي لَيۡلَةٖ مُّبَٰرَكَةٍ ﴾ الليلة المباركة هي بنية رسول الله ﷺ لكونـــها حادثة مظلمة ساترة لنور شمس الروح و وصفها بالمباركة لظهور الرحمة و البركة من الهداية و العدالة في العالم

﴿ En vérité, Nous l'avons fait descendre (d'emblée) dans une Nuit Bénie ﴾ : la "Nuit Bénie" (*al-Laylah al-Mubârakah*) est l'édifice physique (*binyah*) de l'Envoyé d'Allâh ﷺ du fait que cet édifice est chose adventice (non éternelle) et obscure qui voile la lumière du soleil de l'Esprit. Cette "Nuit" est qualifiée ici de "bénie" parce que, par son moyen, a lieu la manifestation de la Miséricorde et de la Bénédiction en

matière de guidance et de justice dans le monde, et celui-ci réalise alors un accroissement de dignité et de perfection. Ailleurs, la même "Nuit" fut qualifiée de "Nuit de la Mesure (ou de la Détermination)" (*Laylah al-Qadr* [159]), car l'Envoyé d'Allâh ﷺ ne réalise la mesure de sa valeur que par la "connaissance de soi" (*ma'rifatu-hu bi-nafsi-hi*), et sa perfection à cet égard ne se manifeste qu'en cette condition. Ne vois-tu pas déjà que son Ascension (*Mi'râj*) n'eut lieu que par son corps (*jasad*) ? Car s'il n'y avait pas eu son corps, il ne lui eut pas été possible de s'élever dans les degrés spirituels pour réaliser l'Identité Suprême (*at-Tawḥîd*).

بسببها و ازدياد رتبته و كماله بها كما سماها ليلة القدر لأنّ قدره ﷺ معرفته بنفسه و كماله إنما يظهر بها ألا ترى أنّ معراجه إنما كان بجسده إذ لو لم يكن جسده لم يمكن ترقيه في المراتب الى التوحيد

La "descente des Livres" en cette Nuit est une expression symbolique de la Descente de l'Intellect coranique, "totalisateur" de toutes les vérités et de l'Intellect forcanique, "distributeur" de tous les degrés de l'existence et explicitateur des détails des Attributs divins et des statuts de leurs théophanies ; cet Intellect forcanique accomplit une fonction de "discernement" parmi les significations propres aux différents Noms divins et à l'égard des règles qui conditionnent les Actes divins en cette Nuit. C'est là le sens des paroles : ﴿ En cette Nuit est réparti (*yufraqu*) tout commandement sage ﴾.

و إنزال الكتب فيها إشارة الى إنزال العقل القرآني الجامع للحقائق كلها و الفرقاني المفصل لمراتب الوجود المبين لتفاصيل الصفات و أحكام تجلياتها المميز لمعاني الأسماء و أحكام الأفعال فيها و هو معنى قوله ﴿ فِيهَا يُفْرَقُ كُلُّ أَمْرٍ حَكِيمٍ ﴾

La descente des Livres en cette Nuit peut être entendue également comme une expression symbolique de la descente de l'Esprit Muhammadien (*ar-Rûḥ al-Muḥammadî*) qui est le "Livre Explicite" réellement,

أو الى إنزال الروح المحمدي الذي هو الكتاب المبين

159. *Coran*, 97.

حقيقة في صورتها أو القرآن ﴿ إِنَّا كُنَّا مُنذِرِينَ ﴾ لأهل العالم بوجوده

dans sa Forme (qui est l'édifice physique muhammadien), ou le Coran, par l'intermédiaire duquel ﴾ Nous sommes avertisseurs ﴿ à l'égard des êtres du monde.

Sourate XLV : L'Agenouillée [*Al-Jâthiyah*]

Texte :

﴿ حمٓ ﴿١﴾ تَنزِيلُ ٱلْكِتَٰبِ مِنَ ٱللَّهِ ٱلْعَزِيزِ ٱلْحَكِيمِ ﴿٢﴾ ﴾

﴾ 1. ḤÂ'-MÎM. 2. *La descente du Livre de la part d'Allâh, le Fort, le Sage.* ﴿

Commentaire :

﴿ حمٓ ﴾ جواب القسم محذوف لدلالة ﴿ تَنزِيلُ ٱلْكِتَٰبِ ﴾ عليه أي أقسم بحقيقة الهوية أي الوجود المطلق الذي هو أصل الكل و عين الجمع و بمحمد أي الوجود الإضافي الذي هو كمال

Les lettres *Ḥâ'-Mîm* sont à prendre comme formule de serment. La "réponse du serment" est retranchée du fait que les paroles ﴾ la descente du Livre ﴿ (*tanzîl al-Kitâb*) l'impliquent [160]. Ainsi Allâh a prêté serment ici, en premier lieu, par la Réalité de l'Ipséité (*Ḥaqîqah al-Huwiyyah*), dont l'initiale *Ḥâ'* correspond à la première des deux lettres ou encore par l'Existence Absolue qui est le Principe du Tout (*Aṣl al-Kull*) et la Synthèse originelle (*'Ayn al-Jam'*), et en deuxième lieu par Muhammad (initiale *Mîm*) ou

160. Sur cette notion de "réponse du serment", cf. le Commentaire de la sourate II : « La Génisse », [note 93, p. 50].